

Titre Pro

MANAGER D'ÉTABLISSEMENT MARCHAND



POINTS CLÉS

Pré-requis

- TP AMUM ou équivalent
- Possibilité de passerelle entre le TP CV (validé) et le TP MEM après validation du dossier d'entretien
- ou de 3 années d'expérience professionnelle dans le secteur du commerce et de la distribution
- Âge : 15 / 30 ans dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

Modalités & délais d'accès

- Signature d'un contrat d'apprentissage et signature d'une convention de formation, intégration dans un délai de 15 jours.



NIVEAU 5
Equivalence BTS



Contrat d'apprentissage



Rythme

1 jour / semaine en moyenne à la Skool & le reste du temps en entreprise



Durée

1 an soit 408h de formation à la Skool



OBJECTIF

Dans le respect des consignes de sa hiérarchie et de la démarche RSE (responsabilité sociétale des entreprises) de l'entreprise, le manager d'établissement marchand assure le management opérationnel de l'équipe du périmètre sous sa responsabilité.

Il développe la dynamique commerciale de son périmètre et contribue à l'optimisation de sa performance commerciale et sa rentabilité.



DÉBOUCHÉS MÉTIER

- Manager de rayon
- Manager d'espace commercial
- Manager de surface de vente
- Manager d'univers commercial
- Manager de rayon fabrication alimentaire/frais
- Manager de rayon non alimentaire ou alimentaire/sec
- Responsable/animateur
- Responsable de magasin
- Cestionnaire de centre de profit
- Chef de rayon
- Responsable de boutique
- Gérant de magasin
- Responsable de succursale
- Responsable de point de vente
- Responsable de département

- Taux d'insertion global à 6 mois (en %) : 76
- Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %) : 65
- Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %) : 68



POURSUITE D'ÉTUDES

- Responsable d'établissement marchand
- Bachelor ou licence professionnelle (en université, en école supérieure de commerce ou de gestion...)

SKOOL
n'business



CONTACT APPRENTISSAGE

Voir campus concerné sur notre site internet (téléphone, mail & adresse)

RNCP41853- V2 - 31/03/2026

Certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Date d'enregistrement de la certification : 03/03/2026

Titre Pro MANAGER D'ÉTABLISSEMENT MARCHAND

PROGRAMME

BLOC 1 - Manager l'équipe de son périmètre au sein de l'établissement marchand (RNCP41853BC01)

BLOC 2 - Développer la dynamique commerciale de son périmètre au sein de l'établissement marchand (RNCP41853BC02)

BLOC 3 - Contribuer à la performance commerciale et à la rentabilité de son périmètre au sein de l'établissement marchand (RNCP41853BC03)

Compétences attestées voir site skoolnjob.com



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

En présentiel

- Pédagogie active
- Apports théoriques et techniques
- Mise en pratique professionnelle
- Apprentissage en entreprise



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Modalités d'évaluation
- Mise en situation professionnelle
- Entretien technique
- Questionnaire à partir de production
- Entretien final

Détail des modalités d'évaluation voir site skoolnjob.com

Évaluation réalisée par un jury professionnel extérieur ou centre de formation. La session d'examen a lieu en présentiel sur le campus de formation.



MOYENS D'ENCADREMENT DE LA FORMATION

L'OF s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels de l'apprenti. La formation est réalisée par des formateurs qualifiés basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permettent l'ancrage en temps réel. Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et travaux pratiques. Support de cours délivré à chaque participant.

RNCP41853 - V2 - 31/03/2026

Acquisition de l'ensemble des blocs pour validation du Titre Pro.

Passerelle : Aucune / Équivalence : RNCP41853 voir fiche RNCP

€ TARIFS*

Le coût de la formation est pris en charge en totalité par l'OPCO compétent.



ACCESSIBILITÉ

Accessibilité aux personnes en situation de handicap, nous contacter. Nos locaux sont accessibles aux PMR.



skoolnjob.com

